

Cruelle énigme

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Ce sont-là de vos paroissiens ? demande un des convives.

— Et ce ne sont pas les moins ailés, réplique de spirituel abbé.

Une curieuse histoire.

La Bacha de Bude

par

Victor de Gingins de Moiry (1765).

IV

Ce fut après la bataille de Nordlingue que Bellefonds parlant à Condé de la bonne conduite du Volontaire, ce Prince voulut bien à sa recommandation qui se présenterent, il soutint et augmenta sa réputation : sans se borner aux fonctions de son emploi, il acquit par son jugement et son application des connoissances utiles et nécessaires à son métier, entrautres celle de l'attaque et de la défense des places ; toutes ces qualités réunies le rendirent tellement recommandable qu'il fut fait en 1664 Capitaine d'infanterie.

Ce fut cette année là que Louis XIV donna à l'Empereur un secours de six mille hommes contre les Turcs qui l'attaquoient en Hongrie. Le Volontaire supplia qu'il pût être de cette expédition.

Ayant plus écouté son courage que consulté sa prudence, il fut pris au combat de Saint Gothard, ou Montecuuli fut vainqueur ; et il fut conduit au Grand-Vizir suivant l'ordre qu'il avoit donné.

L'Officier Turc, entre les mains duquel il étoit tombé, lui dit, qu'il falloit que ce fût un homme d'importance, par les efforts incroyables que les siens avoient fait pour le sauver.

Achmet Ciproglu ou Kiuperli, qui gouvernoit l'Empire Ottoman et l'Empereur, qui étoit Généralissime de ses armées et son premier Ministre, se connoissoit en hommes ; il étoit d'ailleurs généreux et bienfaisant ; il venoit d'éprouver la valeur et la conduite de ces François qui combattoient contre lui, auxquels, trop légèrement peut-être, on attribua tout l'honneur de cette journée : dès là, en homme qui sait apprécier le mérite, tout François dans ce moment là lui paroissoit estimable, il lui sembloit voir en quelque sorte dans chacun d'eux un de ses vainqueurs ; d'ailleurs à la première vue, il crut découvrir dans l'extérieur, dans le noble maintien, et dans la modeste mâle du prisonnier, l'expression du génie. Il dit à l'Officier Turc qu'il devoit lui laisser cet esclave, qu'il lui en tiendrait compte, et qu'il pouvoit se retirer ; chacun sortit, il ne resta qu'un Truchement.

A l'aide de ce Truchement il lui fit plusieurs questions sur le rang qu'il tenoit dans l'armée de l'Empereur d'Allemagne, sur la manière dont les Chrétiens la faisoient, et sans quitter son air froid et son ton imposant, il le renvoya, disant à haute voix qu'on devoit s'assurer de cet esclave, qu'on lui en répondroit. Il fut en effet très étroitement resserré.

Ce Truchement étoit un rénegat Provençal, fin et délié, qui dès sa jeunesse avoit couru les mers faisant le métier de commerçant et de pirate sous le nom d'Hali Mehemet. Il avoit trouvé le moyen par son argent et ses intrigues de s'introduire dans la maison du Grand-Vizir, d'être au nombre de ses gens et d'être admis peu à peu en quelque sorte à sa familiarité.

A son langage il crut le prisonnier de sa nation, et dès-là prit intérêt en lui, il le suivit lorsqu'il sortit de chez son Maître. Celui-ci ayant demandé ce qu'avoit dit le Vizir en le renvoyant ; il le lui dit sans détour et sans ménagement ; il en fut consterné, ne voyant dans ce moment devant lui que la mort, ou ce qui est peut-être pire un honteux esclavage, qui à quelque point qu'on l'adoucisce est, de toutes les conditions de la vie, la plus humiliante pour un homme d'honneur.

Le Vizir qui, depuis sa conversation avec le prisonnier, avoit résolu de se l'attacher, plus dans l'idée d'avoir un Officier de talent et de mérite que d'amener un vrai croyant à la foi Musulmane, chargea Hali Mehemet de le voir tous les jours et de le préparer à la proposition qui lui seroit faite de prendre le turban ou de se résoudre au plus dur esclavage ; il remplit sa commission avec le zèle d'un serviteur intelligent, qui veut plaire à son maître, et l'intérêt d'un rénegat qui veut se justifier à lui-même son apostasie par l'exemple d'un homme

estimable. Il trouva d'abord chez le prisonnier cette résistance ferme et réfléchie qu'imprime dans le cœur d'un honnête homme la seule idée d'abjurer, pour quelque intérêt que ce soit, la religion de ses pères.

Hali Mehemet, accoutumé à envisager les scrupules les mieux fondés comme des préventions ou des foiblesses, n'étoit pas homme à se rebuter ; ayant la liberté de le voir sans gêne, il employa avec toute la vivacité de sa nation, son éloquence et son adresse pour l'amener de degré en degré au point où il le vouloit : il exagéra d'abord la rigueur et l'humiliation de l'esclavage, et ne lui laissa voir que mépris, tourmens et misère ; ensuite, pour rendre ce triste tableau plus effrayant, il étala à ses yeux, avec tout le feu d'un voluptueux, par le contraste le plus frappant, les avantages de jouir de la bienveillance, peut-être de la faveur du premier particulier de l'univers ; il exagéra la gloire des honneurs militaires et l'éclat d'une grande fortune à laquelle étoient attachées toutes les douceurs de la vie, il lui prodiga en un mot la vérité et le mensonge.

Le prisonnier, dévoré d'ambition, qui plus d'une fois avoit été affecté de la crainte de se voir borné dans le service de France à l'honneur obscur d'un simple Capitaine d'infanterie, se voyant d'un côté recherché par celui qui gouvernoit en Maître l'Empire Ottoman ; de l'autre n'ayant que des fers et l'esclavage à attendre, étoit dans cette angoisse de l'âme qu'on peut comprendre, imaginer, mais qu'on ne sauroit décrire. (A suivre.)

A double usage. — Un bon vieux campagnard de La Côte devoit se rendre à l'enterrement d'un parent.

— Marianne, dit-il à sa femme, prépare-moi voir mon chapeau noir.

— Oui, mais attends un moment, il est encore plein de petits oignons.

Toutes comme cela. — Ma femme, disait l'autre soir notre ami B..., est si bonne, si indulgente pour tous, que lorsqu'elle dit du mal de quelque'un elle n'en croit pas un mot.

Recette pour faire de bonnes comédies.

— « C'est bien simple. Vous commencez par bien exposer votre idée ; ensuite vous entremêlez vos scènes avec beaucoup de talent, et vous dénouez la pièce d'une façon originale. Vous êtes sûr du succès. » LABICHE.

Cruelle énigme. — Un de nos journaux, dans son numéro du 21 janvier, racontant l'accident provoqué par le coup de canon de la Néva, dit ces mots :

... Des deux agents blessés, l'un *au moins* donne de sérieuses inquiétudes.

Ce « au moins » rend rêveur.

Romulus et le vin.

Un de nos lecteurs nous écrit :

Les tempérants modernes n'ont rien inventé ; il y a longtemps qu'on s'occupe de tempérance. Aulu-Gelle, écrivain romain qui naquit sous le règne d'Adrien, raconte le fait suivant dans le livre XI, chapitre XIV, de ses « Nuits attiques ».

« C'est avec une délicieuse simplicité de pensées et de style, que L. Pison Frugi, dans son premier livre des annales, a parlé de la vie et des mœurs du roi Romulus ». Le passage suivant est extrait de cet ouvrage : on rapporte que le même Romulus, invité à un repas, prit fort peu de vin, parce qu'il avait le lendemain une affaire à traiter. On lui dit : — Romulus, si tous les hommes faisaient comme vous, le vin se vendrait à plus vil prix. — Au contraire, dit-il, il serait plus cher, si chacun en buvait selon son désir, » car c'est ainsi que j'en ai bu moi-même. »

(Communiqué par G. C.)

* Fondateur de Rome.

Le meilleur des savons. — M^{me} X. fait ses recommandations à sa cuisinière, qui va préparer un gâteau :

— Et surtout, Justine, avant de pétrir votre pâte, n'oubliez pas de vous laver les mains !

— Madame ne sait donc pas que pour se nettoyer les mains, il n'y a rien de tel que la pâte à gâteau ?

La ficelle du sifflet. — Un commis-voyageur passait en sifflant devant l'Ecole de commerce.

— Monsieur, lui demanda un gavroche lausannois, monsieur, voulez-vous de la ficelle ? — ? !

-- De la ficelle ! monsieur.

Toujours pas de réponse.

— Monsieur, un petit bout de ficelle !

Le passant impatient : « Que veux-tu que je fasse de ta ficelle ? »

— Pour attacher votre sifflet, monsieur.

Ceux qui ne marchent pas. — Un convoi funéraire défilait, l'autre jour, sur le Grand-Pont. Avisant un commissionnaire qui stationnait là, un étranger lui demande :

— Dites-moi, on ne porte plus les morts au cimetière, chez vous ; on les y mène tous ?

— Oui, on mène tous ceux qui ne peuvent pas marcher.

Sur le quai d'Ouchy. — Un couple déjà mûr se promène sur le quai d'Ouchy par un beau clair de lune.

MADAME. — T'en souvient-il, Alfred, nous fimes cette même promenade il y a vingt ans ? La lune était belle comme ce soir ; nous nous assimes au bord de l'étroit sentier aujourd'hui disparu ; j'appuyai la tête contre ton épaule et pendant une heure au moins je demeurai silencieuse...

MONSIEUR. — Oui, oui, depuis tu t'es bien rattrapée.

Georgette et Bel-Air. — Notre troupe de comédie est si bonne, cette année, qu'elle suffit amplement à nos désirs ; et l'on sait pourtant si les Lausannois sont difficiles en matière de théâtre. Les artistes de renom, qui nous viennent en tournée, ont grand peine à remplir leur salle. On va à toutes les représentations de notre troupe ; mais, pour répondre à leurs prétentions, un peu excessives, les « maîtres du théâtre » ne trouvent pas tout l'empressement qu'appelle leur renommée. Qu'ils s'en prennent à M. Darcourt, ou plutôt qu'ils baissent un peu leurs prix ; si ce n'est pas pour nous, qu'ils le fassent pour l'amour de l'art. En attendant, notre directeur fait des salles combles et c'est justice. Demain, dimanche, *Le Maître de Forges* et *La Gueule du Loup*, 5 + 3 = 8 actes.

A *Bel-Air*, la variété des spectacles, toujours fort bien montés, a le même résultat. Nous l'avons dit plus d'une fois : rester trop longtemps sans retourner au Kursaal, c'est s'exposer à de vains regrets. Il n'est pas de jour qu'on n'entende : — Vous étiez hier au Kursaal ? — Non. — Quel dommage ! Spectacle charmant. — Oh ! alors j'irai demain. — Trop tard, mon cher, ce sera changé. Mais vous aurez bien, tout de même.

Toux, enrrouement, asthme.

Soignez à temps ces affections malignes, vous éviterez la bronchite et la pneumonie. Des milliers de personnes guéries par l'emplâtre Alcock peuvent attester de sa puissante action curative dans toutes les affections des voies respiratoires prises à leur début. L'Alcock est suffisamment actif par lui-même pour n'avoir besoin d'aucune application de feutre, flanelle, etc.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Gulloud-Howard.